

COURRIER

**La Poste déboutée
par la justice thurgovienne**

La Poste a l'obligation de distribuer les journaux de l'Association contre les fabriques d'animaux (VgT), estime le Tribunal cantonal thurgovien. Selon lui, le géant jaune ne peut pas justifier son refus de les acheminer par leur contenu, ni par le fait qu'ils ne sont pas adressés personnellement.